



## Offre globale de Postes Canada

Tout au long de la présente ronde de négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), notre objectif est de conclure des ententes négociées. Comme vous le savez, ces négociations arrivent à un moment critique pour Postes Canada. En effet, dans le marché de la livraison hautement concurrentiel d'aujourd'hui, l'entreprise doit relever d'importants défis financiers et opérationnels.

Postes Canada a présenté au STTP pour l'unité urbaine et l'unité des Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) des offres globales décrivant toutes nos propositions. Nous cherchons à conclure des ententes équitables qui reconnaissent le travail important que vous faites ainsi que vos besoins, tout en tenant compte des changements qui sont nécessaires pour assurer l'avenir du service postal. Ces offres sont l'aboutissement de près de 11 mois de discussions constructives avec le STTP qui nous ont permis d'entendre ses préoccupations et de travailler ensemble pour trouver des solutions.

Nous avons pris l'engagement de vous tenir au courant des négociations et de tout ce qui pourrait avoir une incidence sur vous et votre famille. Vous trouverez donc ici un résumé de notre offre.

## Points saillants de l'offre pour le personnel membre de l'unité urbaine :

- ✓ **Augmentations annuelles de vos salaires**
- ✓ **Aucun changement apporté à votre régime de retraite à prestations déterminées**
- ✓ **Maintien de vos dispositions actuelles en matière de sécurité d'emploi**
- ✓ **Amélioration des droits aux congés**
- ✓ **Avantages sociaux facultatifs améliorés, adaptés à vos besoins personnels**
- ✓ **Création d'un service de livraison flexible et abordable pour mieux servir la population et les entreprises canadiennes**

## Nos principes directeurs

Tout au long des négociations, les principes suivants nous guident continuellement :

- Renforcer notre position en tant qu'entreprise de livraison du pays
- Assurer notre avenir financier
- Gagner en flexibilité pour acquérir de la clientèle et la fidéliser
- Demeurer un employeur de choix



# Protéger et améliorer ce qui est le plus important pour vous

## Hausse des salaires et protection contre l'inflation

- Nous offrons des augmentations salariales annuelles qui reconnaissent le travail important que vous faites tout en tenant compte des contraintes de notre réalité financière : 3,5 % pour la première année, 2,5 % la deuxième année, 2 % la troisième année et 2 % la quatrième année.
- Les augmentations salariales proposées s'élèvent à 10 % sur quatre ans (taux composé de 10,4 %), ce qui dépasse les prévisions d'inflation de la Banque du Canada pour cette période.
- Nous renouvellerons l'indemnité de vie chère (IVC) afin de protéger les salaires du personnel régulier contre les effets d'une inflation imprévue.

## Renouvellement de votre sécurité d'emploi et protection de votre régime de retraite (pour le personnel admissible actuel)

- Vos dispositions en matière de sécurité d'emploi demeureront les mêmes.
- Votre régime de retraite à prestations déterminées est protégé et sera maintenu.

## Changement au partage des coûts des prestations des soins de santé à la retraite

- Nous avons proposé un changement pour le partage des coûts des prestations de soins de santé à la retraite.
- Les personnes qui prendront leur retraite avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 continueront de partager les coûts selon leur régime actuel.
- Les personnes qui choisissent de continuer à participer au régime d'avantages sociaux actuel ou qui passent au nouveau régime d'avantages sociaux personnalisé et qui partent à la retraite après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 partageront les coûts à parts égales une fois à la retraite.

## Amélioration des avantages sociaux et des congés (pour le personnel admissible actuel)

- Le personnel pourra choisir de continuer à participer au régime d'avantages sociaux actuel ou de passer à un nouveau régime d'avantages sociaux personnalisé qui peut être adapté pour répondre à des besoins individuels ou familiaux particuliers. Le régime d'avantages sociaux personnalisé proposé offrirait au personnel la flexibilité de choisir différents niveaux de couverture.
- Les niveaux de remboursement en vertu du Régime de soins dentaires augmenteront chaque année de la durée de la convention collective selon le barème des tarifs de l'année précédente.
- Vos droits aux congés annuels ne changeront pas et de nouveaux types de congés vous seront offerts.
- Nous bonifierons le Programme d'assurance-invalidité de courte durée en offrant de meilleures prestations de remplacement de revenu (minimum de 80 % pour une période maximale de 28 semaines, et possiblement 100 % pendant une période d'attente de deux semaines).
- Nous proposons d'inclure dans la convention collective 13 jours de congé pour raisons personnelles par année, avec la possibilité de reporter jusqu'à 10 jours et de se faire payer jusqu'à 5 jours.
- Nous augmenterons l'indemnité de vêtements de maternité pour les employées actuelles et futures enceintes.

Postes Canada appuie la proposition du STTP de fusionner l'unité urbaine et l'unité des FFRS. Les parties travailleront ensemble pour amorcer le processus de création d'une seule unité de négociation et d'une seule convention collective pour les deux groupes.

## Offre d'un service de livraison flexible et abordable

Nous avons à cœur de protéger ce qui compte le plus pour notre personnel. Pour ce faire, nous devons apporter des changements afin d'assurer l'avenir de l'entreprise. Nous avons besoin d'un modèle de livraison plus flexible et abordable qui nous permet de mieux servir la clientèle d'aujourd'hui et d'effectuer la livraison sept jours sur sept.

### Dotation flexible et livraison la fin de semaine

- Nous simplifions notre modèle de dotation pour pouvoir offrir la livraison sept jours sur sept.
- Nous proposons de créer deux nouvelles classes d'emplois pour favoriser la flexibilité de la livraison et nous aider à améliorer nos offres à la clientèle : personnel à temps partiel flexible et personnel à temps partiel flexible de fin de semaine.
- Ces nouvelles classes d'emplois permettront de créer des postes permanents réguliers avec des horaires et offriront au personnel temporaire plus d'occasions d'obtenir un poste permanent avec des heures garanties et l'admissibilité aux avantages sociaux.
- Nous augmenterons également la semaine de travail normale pour le personnel à temps partiel du groupe 2 à un minimum de 15 heures.

### Répartition de la charge de travail

- Même si Postes Canada a besoin de flexibilité pour gérer les charges de travail, les titulaires d'itinéraire continueront d'avoir un itinéraire et un horaire prévisibles.

### Séparation du tri et de la livraison

- Le STTP a soulevé plusieurs préoccupations liées à la séparation du tri et de la livraison (STL), un système que Postes Canada a mis en place pour optimiser l'espace dans l'aire de travail et l'utilisation des biens, et augmenter la capacité pour les volumes de colis.
- Nous avons entendu les préoccupations. Nous proposons de travailler avec le STTP pour régler divers enjeux soulevés et améliorer l'expérience du personnel avec la STL.

### Changements pour le personnel futur

- Le personnel futur serait inscrit au volet à cotisations déterminées du régime de retraite ainsi qu'au nouveau régime personnalisé de soins de santé après avoir travaillé 1 000 heures à titre de membre du personnel régulier.
- Le calendrier des congés annuels changerait, permettant d'accumuler jusqu'à six semaines de congés annuels.
- Le droit au congé de préretraite serait supprimé.

## L'importance de parvenir à une entente sans recourir à une grève

Nous nous concentrons sur la négociation d'une entente avec le STTP sans qu'il y ait grève, car un arrêt de travail aurait sur Postes Canada une incidence importante et durable. Comme les concurrents sur le marché de la livraison des colis sont plus nombreux que jamais, notre clientèle commerciale a l'embaras du choix. Si ces entreprises croient que leurs envois seront perturbés, elles feront affaire ailleurs, peut-être même de façon définitive.

Nous devons collaborer avec le STTP pour conclure une entente négociée qui non seulement permet d'éviter une interruption, mais qui nous place dans une position favorable pour gagner des contrats et investir dans notre personnel et notre avenir. Nous avons présenté des offres qui protègent et améliorent ce qui est le plus important pour vous tout en nous permettant de relever nos grands défis.

### Centre d'information sur les négociations

Lisez et commentez les nouvelles et les renseignements importants sur les négociations. Allez sur [postescanada.ca](http://postescanada.ca) et sélectionnez « **Je travaille à Postes Canada** » au bas de la page. Vous trouverez un lien vers le Centre d'information sur les négociations. La confidentialité est protégée et aucune ouverture de session n'est requise pour voir l'information ou laisser des commentaires.

### Informez-vous

- Visitez le Centre d'information sur les négociations et inscrivez-vous pour recevoir les dernières nouvelles directement dans votre boîte de courriel.
- Dans le Centre d'information sur les négociations, vous pouvez également consulter les points saillants de l'offre globale de Postes Canada à l'unité des FFRS du STTP.
- Surveillez votre courrier : d'autres envois suivront.